

PRG-DTIHEBE-03

MAJ: 07/08/2020

V2

# PROGRAMME BE Mesure et Vérification



CNEFOP COF-008-01SA-2017



# Programme « HABILITATION ELECTRIQUE » BE Mesure – BE Vérification

Théorie et pratique

nicolasperret@cnfpformations.fr

01 56 80 12 03

https://www.formation-diagnostic.com/

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20ème étage– 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00 SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	01/07/2020	NP	GG	Page 1 sur 4

PRG-DTIHEBE-03 MAJ: 07/08/2020 V2

## PROGRAMME BE Mesure et Vérification

### LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation doit permettre aux personnels non électricien d'opérer dans des zones où existent des risques électriques.

Le contenu de cette formation est conforme à la norme NF C 18-510.

Elle traite principalement des activités et compétences inhérentes au métier à savoir :

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires.

#### **LES PRE REQUIS**

Savoir lire et écrire en langue française, afin de constituer la matérialisation des contrôles effectuer.

#### LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Sens de la relation client
- Sens de l'organisation
- Réactivité

- Esprit de synthèse et d'analyse
- Aisance relationnelle
- Sens du service

### **LE PUBLIC**

Principalement dédié aux personnels d'exploitation ou d'entretien « non électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques. Ce personnel a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

## **LE METIER**

Personnel chargé d'exploitation ou d'entretien « non électricien » qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

## LE SUIVI DU PARCOURS PROFESSIONNEL

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises tous corps d'état réalisant de l'entretien et de la maintenance dans les bâtiments.

## **LA DUREE**

Durée: 16 heures soit 2 jours de formation en centre

### **LE PLANNING**

#### Voir calendrier de formation

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage– 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00 SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	01/07/2020	NP	GG	Page <b>2</b> sur <b>4</b>



# PRG-DTIHEBE-03

MAJ: 07/08/2020

V2

# PROGRAMME BE Mesure et Vérification

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum: 5 personnes Maximum: 12 personnes

LE COUT DE LA FORMATION

400 € net de taxes (non assujetti à la TVA)

LES SUPPORTS DE FORMATION

Supports de cours en format papier, études de cas, grilles d'évaluation, normes.

## LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION

Exposés, questions/réponses, démonstrations;

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteur ;

Qcm, études de cas;

Plateformes techniques.

#### LA SANCTION DE FIN DE FORMATION

Attestation d'acquis de compétences délivrée réglementairement à l'issue de la formation, conformément au code du travail.

## LES MOYENS D'ENCADREMENT

## Vis-à-vis du stagiaire professionnel

- -Livret d'accueil et carnet de suivi comprenant la charte de la bonne pratique du participant et règlement intérieur
- Évaluation à chaud en fin de formation avec et sans le formateur pour laisser la possibilité de dire les écarts et les difficultés rencontrées

## Vis-à-vis des formateurs

- Point en amont de la formation
- Point à chaque fin de modules : évolution des compétences d'apprentissage du participant
- Évaluation à chaud en fin de formation, dans le cas d'un formateur extérieur, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés
- Évaluation à froid effectuée auprès du stagiaire avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue et débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire.

## Vis-à-vis de l'équipe pédagogique

- Une équipe pédagogique et administrative à votre écoute.
- Les intervenants choisis pour collaborer à cette action sont tous des pédagogues reconnus et forts d'une solide expérience professionnelle des divers thèmes abordés durant la formation. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du CNFP.

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage– 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00 SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	01/07/2020	NP	GG	Page <b>2</b> sur <b>4</b>



## PRG-DTIHEBE-03

MAJ: 07/08/2020

V2

# PROGRAMME BE Mesure et Vérification

#### LE LIEU DE LA FORMATION

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20ème étage – 93500 PANTIN (Métro 5 - Hoche & RER E: Pantin)

**VOS CONTACTS PRIVILEGIES** 

Mr Nicolas PERRET – Directeur Commercial – 01 56 80 12 03 – nicolasperret@cnfpformations.fr

Mme Aurore CAZE - Responsable Administrative & Qualité - 01 56 80 12 04 - aurorecaze@cnfpformations.fr

LE PROGRAMME - DETAILLE

## **JOUR 1**

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels ;
- Zones d'environnement et leurs limites ;
- Habilitation: principe, symboles, limites et formalisation;
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention ;
- Surveillance des opérations ;
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser ;
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser ;
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre ;
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques ;

# JOUR 2

- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée;
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation...;
- Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes ;
- Documents applicables lors d'une opération : autorisation de travail, instructions de sécurité...;
- Mesures de prévention à appliquer lors des opérations : éliminer le risque, oprganiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.
- Test d'évaluation via QCM et cas pratique.

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20<sup>ème</sup> étage– 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00 SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	01/07/2020	NP	GG	Page <b>2</b> sur <b>4</b>